BUREAU VERITAS

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraine la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

ROUES ERAM 3760-A

La présente consigne concerne les roues ERAM 3760-A équipant les avions MORANE SAULNIER MS-760 PARIS et MAX HOLSTE MH-1521.

A la suite de la constatation, sur les roues en objet, de fissures sur la demi-jante équipée de huit goujons, l'inspection par ressuage décrite par le BULLETIN SERVICE ERAM 32-01 devra être effectuée toutes les 100 heures de vol (à l'occasion des visites périodiques de 100 heures).

Le B.S. ERAM 32-01 précise les critères d'acceptation et de rebut de la pièce en fonction des défauts constatés.

Cf. ERAM B.S. 32-01 Edition d'Octobre 1973
SOCATA Service.Information Technique
n° 50/4 édition d'Avril 1975

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 29 OCTOBRE 1975

:d/K

Date : 21.10.75	Matériel : ROUES ERAM 3760-A	Référence : 75-195

30 OCT 1975

ERAM LETTRE-SERVICE N° 32-01

Les Lilas le 6 Janvier 1972

OBJET : Avions civils MH 1521 et MS 760 - PARIS I

CONTROLE EN SERVICE DES ROUES REPAREES ERAM 3760 - A

Les utilisateurs civils sont informés que, compte-tenu de l'expérienc acquise à ce jour et suite à l'accord du bureau VERITAS, la périodici té d'inspection de 50 heures, mentionnée dans le Bulletin Service ERAM 32-01, est portée à 100 heures.

La procédure de contrôle des roues réparées reste inchangée.

BULLETIN Service ERAM

Avions MH 1521
MS 760

BULLETIN SERVICE 32-01
INFORMATION

OBJET : ROUE ERAM 3760-A
CONTROLES A EFFECTUER EN SERVICE

1. PLANNING

A. Applicabilité

Sur tous les avions MH 1521 et MS 760 - PARIS I

B. Modif

Fissures constatées sur la demi-jante équipée de huit goujons.

C. Définition

Une inspection de chaque roue devra être exécutée à toutes les visites périodiques de 100 heures, suivant les consignes prescrites dans le présent bulletin service.

D. Modalité d'application

IMPERATIVE

E. Approbation

Approuvée par le S.T.A. n° 32444/STA/Ab le 8 Mars 1974.

F. Main d'oeuvre

- 1 mécanicien
  Temps : 45 minutes environ par roue (Ressuage)

G. Pièces nécessaires et disponibilité

Sans changement

H. Pièces de rechange

Sans objet

30 OCT

I. Outillage

- Clé ERAM 3798 — pour dépose et repose de la roue
- Clé à douille de 19 — pour dépose et repose des huit écrous d'assemblage
- Clé dynanomètrique
- Lampe WOOD
- Produits de ressuage : ARDROX 985-P3 ou ZL 22

J. Masse

Inchangée

2. INSTRUCTION POUR LA PROCEDURE DE SURVEILLANCE (voir figure 1)

NOTA : Les roues **criquées** seront indentifiées par une marque de peinture blanche située sur la partie extérieure du moyeu. Les goujons à cote réparation seront indentifiés par la lettre "R" frappée en bout de leur partie apparente.

A. Mise en oeuvre

- Mettre l'avion sur vérins,
- Déposer la roue conformément aux instructions du manuel d'entretien.

B. Travail proprement dit

- Dégonfler le pneumatique,
- Désassembler les deux demi-jantes conformément aux instructions du manuel d'entretien,
- Prendre la demi-jante équipée des goujons et nettoyer au white spirit la partie détourée (exempte de peinture) qui sert au centrage de l'autre demi-jante. Sècher à l'air comprimé sec.
- Appliquer le Pénétrant par pulvérisation sur toute la zône d'encastrement. S'assurer que la surface est complètement mouillée par le fluide. Prévoir une durée de pénétration de 30 minutes environ.
- Enlever l'excés de colorant en rinçant, soit à l'eau courante, soit avec un solvant spécial (ARDROX 996). Sécher la surface à l'air comprimé sec.
- Appliquer ensuite le revélateur par pulvérisation ou au pinceau pour obtenir une couche régulière et mince. Laisser sécher 5 minutes environ.

Interprétation des résultats

- Les défauts doivent se situer suivant une génératrice dans la zône de plus faible épaisseur au droit des goujons. Ils sont décelés par l'apparition de marques fluorescentes jaunes sur le révélateur blanc. La vitesse avec laquelle

apparaissent les marques indique la largeur et la profondeur de la fissure.

NOTA : Nous recommandons que cette lecture se fasse à la lampe WOOD en lumière tamisée.

- Il est admis une fissure à chaque endroit de goujons, soit huit, mais leur longueur ne doit pas être supérieure à celle du décrochement moins 2 mm.

NOTA : Toute fissure supérieure à la longueur indiquée ci-dessus entraine le rebut de la pièce.

- Après inspection, nettoyer la zone au white spirit et graisser légèrement (AIR 4210)
- Réaccoupler les demi-jantes conformément aux instructions du manuel d'entretien (couple de serrage de chaque écrou 4 m da N).

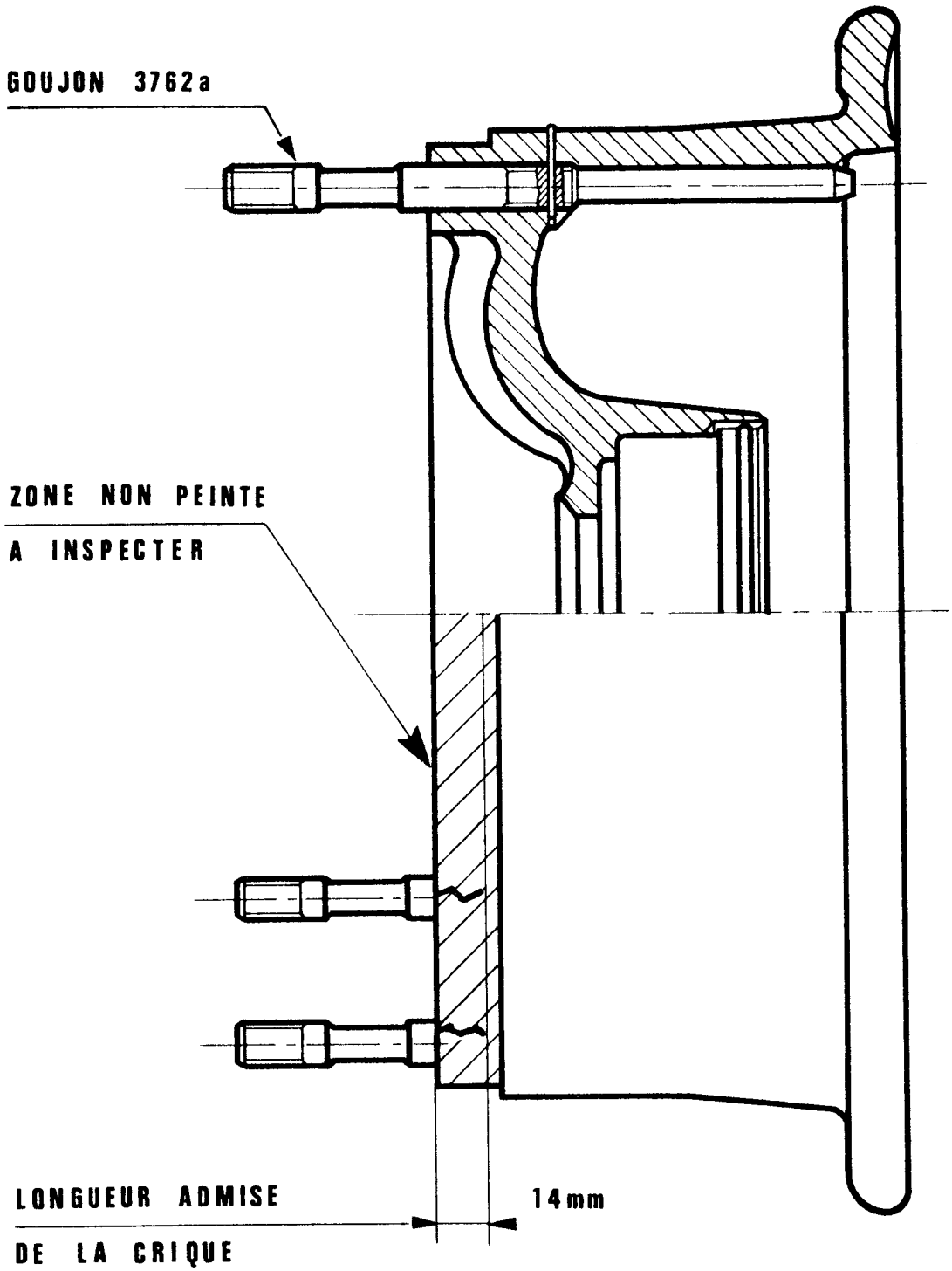
GOUJON 3762a
ZONE NON PEINTE
A INSPECTER
LONGUEUR ADMISE
DE LA CRIQUE
14mm

FIGURE 1